

SAGE-FEMME

Devenir Maître de stage en Pays Bigouden



**LES DEMARCHES - LES AVANTAGES -
LES CONTACTS UTILES**

LES STAGES DANS LE CURSUS D'ÉTUDIANTS SAGE-FEMME

- En 3e année : stage obligatoire de 3 semaines
- En 4e année : stage possible de 3 semaines
- En 5e année : 2 stages possible de 3 semaines

Le stagiaire peut être partagé entre plusieurs sage-femmes

LES DÉMARCHES POUR DEVENIR MAÎTRE DE STAGE

- Le statut de maître de stage n'est pas encore mis en place. Il fait partie des propositions faites au ministère par les représentants des enseignants en maïeutique [décret d'application en attente]
- En attendant, vous pouvez contacter la CPTS



LES AVANTAGES A DEVENIR MAITRE DE STAGE

- Partage de ses connaissances, son savoir-faire et son savoir-être auprès des jeunes générations
- Crée une dynamique professionnelle
- Permet de ré-actualiser régulièrement ses connaissances
- Le maître de stage sage-femme est rémunéré d'environ 300 euros par mois



LES CONTACTS UTILES

- **Professionnel référent CPTS :**
Marie-Aude L' HOUR, Sage-Femme à Pont-l'Abbé
sf.lhourmarieaude@yahoo.com
- **Pour des solutions de logements pour les stagiaires :**
cpts.pays.bigouden@gmail.com
www.cptspaysbigouden.fr - Rubrique Professionnels de santé / Petites annonces

**VOUS ACCUEILLEZ OU SOUHAITEZ ACCUEILLIR
DES ÉTUDIANTS?
DITES LE NOUS !**

 **cpts.pays.bigouden@gmail.com**



cptspaysbigouden.fr